

Prix de l'alimentation

M. Atkey: C'est une braderie par la coalition libérale-NPD. Si on m'autorise à faire une prédiction je dirais que cette coalition sera souillée à jamais par l'incapacité de cette Commission à répondre aux espoirs des Canadiens. Ce sont de grands espoirs. Je crains qu'ils ne soient tristement déçus par cette Commission inefficace et si on l'établit de la manière que propose le NPD et que le gouvernement libéral a acceptée implicitement.

Ce qui est encore plus important, c'est que cette recommandation a choisi de traiter l'alimentation de façon spéciale. Comme je l'ai dit au début, les prix des denrées alimentaires constituent un problème. Tous les membres du comité sont d'accord sur ce point. Mais cette solution préconçue décide de l'alimentation de façon spéciale et sans tenir compte de maints autres articles que les Canadiens doivent se procurer en payant. Je veux parler des loyers, des divers articles non alimentaires, des appareils électrique . . . de toute une série de produits de consommation qui sont nécessaires dans la vie quotidienne des Canadiens.

• (2030)

Au cas où mes honorables amis à ma gauche n'auraient pas jugé bon d'examiner les témoignages qui ont été rendus au comité, je vais le faire pour eux. Je pense qu'il est intéressant de puiser dans certains mémoires et d'utiliser une partie de la documentation présentée au comité pendant les heures d'audiences tenues deux et trois fois par semaine en janvier, février et mars. Voici les observations de l'Association canadienne des manufacturiers de produits alimentaires.

M. Benjamin: Qu'est-ce qu'elle en sait?

M. Atkey: Elle est mieux renseignée sur l'alimentation que le député. Dans son mémoire elle disait:

. . . on aurait tort d'après nous de sélectionner les prix de l'alimentation comme étant la cause principale de la tendance inflationniste au Canada. Établir un mécanisme de contrôle des prix sans établir de contrôles des salaires, des produits bruts, de l'emballage, des fournitures, et de tous les autres éléments de coûts, conduirait l'industrie alimentaire à la catastrophe.

La tendance inflationniste se manifeste dans tous les secteurs de l'économie canadienne, et il faudrait établir un contrôle des prix sur toutes les denrées et tous les services, y compris les loyers, les dividendes, l'intérêt, les impôts, les bénéfices, et les dépenses gouvernementales pour enrayer complètement l'inflation.

Telle est notre position, monsieur l'Orateur. Au cas où les députés auraient des doutes sur la sagesse de notre source, qu'on me permette de citer le Dr. Sylvia Ostry de Statistique Canada qui est, peut-être, une source plus neutre. A la page 12 de ce mémoire, le Dr. Ostry s'exprime en ces termes:

. . . à longue échéance, les hausses de prix envisagées par les consommateurs pour les denrées ont été raisonnablement analogues à celles qui se rattachent aux articles non alimentaires dans le budget familial . . .

Les députés se souviendront que M^{lle} Ostry a remonté à l'année 1961 et a révélé que depuis lors, les denrées ont subi une hausse de 47.1 p. 100 et les produits non alimentaires une hausse de 41.7 p. 100. Depuis 1967, les hausses ont été de 25.8 et de 27 p. 100 respectivement. Je soutiens que de nombreux indices révèlent que nous devrions nous préoccuper autant des produits non alimentaires que des denrées et c'est dans sa première recommandation de son rapport majoritaire que le comité se trompe.

Au cas où les députés auraient besoin d'autres preuves, permettez-moi de me reporter au mémoire présenté par les Grocery Products Manufacturers. A la page 5, cet

organisme mentionne la hausse des salaires. Il signale que le taux horaire des salaires s'est accru de 23 p. 100 de plus que la hausse des produits alimentaires et d'environ 21 p. 100 de plus que la hausse des prix des produits non alimentaires. Le taux des salaires—je veux parler du salaire net—a augmenté sensiblement par rapport au coût des produits alimentaires et non alimentaires dans les cadres généraux des coûts de notre économie.

Le parti conservateur a proposé un blocage temporaire de 90 jours des prix et des revenus de manière que le gouvernement fédéral puisse avoir l'occasion d'organiser des rencontres avec divers groupes et syndicats, avec les provinces, avec des représentants du domaine des affaires et de la consommation pour mettre au point, en collaboration et sans en dicter les modalités, un programme valable de stabilisation des prix. Je le répète, personne ne dictera les modalités de ce programme. Le blocage de 90 jours serait une mesure fédérale qui est nécessaire dans des circonstances d'urgence, qui existent, ainsi que le savent les députés, étant donné les taux inflationnistes de notre société actuelle.

Si les députés qui se trouvent à ma gauche ont besoin d'autres preuves sérieuses de la nécessité de contrôles, je les prierai de se reporter au mémoire présenté par le gouvernement du Manitoba, au gouvernement neo-démocrate et, en particulier, aux paroles prononcées par le premier ministre Schreyer. Il a déclaré dans le mémoire qui a été présenté à notre comité du prix des denrées alimentaires:

Évidemment, des contrôles signifieraient une mesure extrême et nous reconnaissons sans le moindre doute qu'ils ne pourraient être que d'une durée limitée. Néanmoins, ils fourniraient une solution temporaire et partielle au problème des augmentations de prix tandis que les gouvernements, tant fédéral que provinciaux, formuleraient des projets pour s'occuper à long terme de cette situation.

Ce sont les paroles mêmes du premier ministre du gouvernement néo-démocrate du Manitoba, qui est peut-être un peu plus éclairé que les députés à ma gauche. En ce qui a trait au blocage temporaire de 90 jours des salaires et des prix, je voudrais faire mention en terminant du mémoire présenté par l'Association des manufacturiers canadiens, un organisme neutre, comme les députés d'en face le savent bien, et qui a pris position sur des questions d'une grande portée économique pour le Canada.

L'Association des manufacturiers canadiens a dit à notre comité que dans certains cas, un système de contrôle des prix et des salaires pourrait être nécessaire comme moyen à court terme, en dépit des lacunes et des dangers qu'il présente. Ce serait notamment le cas si le Canada connaissait un taux d'inflation qui, d'après l'Association, est manifestement et continuellement plus élevé que celui de nos principaux concurrents, surtout des États-Unis, et qui serait la preuve de l'existence d'un état d'urgence nationale. L'Association a dit également que le but principal du système de contrôle serait de déclarer un moratoire national sur les prévisions inflationnistes et, pendant la durée de ce moratoire, d'appliquer d'autres mesures nécessaires pour attaquer l'inflation à la base.

Je trouve que l'attitude adoptée par l'Association des manufacturiers canadiens est raisonnable; elle fait preuve d'une certaine inquiétude devant le taux d'inflation actuelle. Elle montre qu'il faut prendre certaines précautions et elle est l'indice d'une certaine sagesse à l'égard de la situation que connaît le pays actuellement.

Les députés désireraient-ils avoir d'autres preuves du niveau d'inflation au Canada par rapport aux États-Unis? Aimeraient-ils savoir si l'état d'urgence est proche? Je